

Castelculier,
Le 10 février 2026.

CONVOCAATION

CONSEIL MUNICIPAL

Session extraordinaire

Madame, Monsieur,

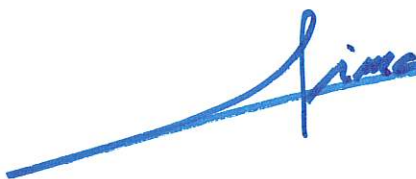
Je vous remercie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Lundi 23 février 2026, à 18h30
à la Mairie de Castelculier**

Ordre du jour :

- Approbation compte-rendu du CM du 2 février 2026,
- Vote des taux d'imposition 2026,
- Subventions 2026 votées au budget primitif 2026,
- Versement d'une subvention de fonctionnement au CCAS de Castelculier – année 2026,
- Convention d'attribution d'une subvention au profit de l'association « Sucre d'orge »
- Votes des budgets primitifs du budget principal et du budget annexe atelier relais 2026,
- SIVAC – Fiscalisation de la contribution 2026,
- Cession amiable délaissés de voirie à Messieurs LAQUIERE et VIGOUROUX
- Questions diverses.

Le Maire,



Olivier GRIMA